

## **Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal du mardi 11 juillet 2017**

Sous la présidence de M. Pierre GEIST, maire, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 10 avril 2017.

Le conseil est informé des décisions du maire prises par délégation.

Le conseil approuve l'admission en non-valeur du titre 178/2013 d'un montant de 25 €.

Le conseil approuve les modifications budgétaires proposées.

Le conseil décide d'amortir les dépenses relatives au diagnostic touristique et culturel réalisé en 2015 pour un montant de 21.000 € sur un an à compter de 2017.

Le conseil approuve le décompte de charges pour l'année 2016 des logements du bâtiment la Poste.

Le conseil municipal approuve la convention entre le Pays Bruche Mossig Piémont et la commune pour la collecte et la valorisation des certificats d'économies d'énergie issus d'opérations réalisées sur son patrimoine et autorise le Maire à signer ladite convention de partenariat proposée par le Pays Bruche Mossig Piémont pour la valorisation des certificats d'économies d'énergie des communes du Pays jusqu'à la fin de la 4<sup>e</sup> période de valorisation des CEE, soit le 31 décembre 2020.

Le conseil approuve le projet de rénovation de l'éclairage public estimé à 26.000 € HT et autorise le maire à effectuer un diagnostic du parc d'éclairage via le Pays Bruche Mossig Piémont.

Le conseil demande l'adhésion à l'établissement public foncier d'Alsace et approuve ses statuts. Il accepte le principe de la mise en place de la Taxe Spéciale d'Équipement sur le territoire de la commune et désigne Pierre GEIST comme délégué titulaire et Charles QUIRIN comme suppléant.

Le conseil accepte de proroger le compromis de vente approuvé le 3 novembre 2015 et concernant la vente de chemins ruraux au Cabinet Jean-Claude SCHMITT pour une durée de 12 mois.

Le conseil approuve le compromis de vente suivant dans le cadre de l'emplacement réservé n° 5 du PLU :

Section 16 Parcelle 29, d'une superficie de 13,59 ares  
Section 16 Parcelle 30, d'une superficie de 9,20 ares

Le conseil décide de créer un poste d'adjoint technique territorial titulaire à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2017.

Le conseil décide de s'engager dans une démarche globale de prévention des RPS et autorise la présentation au FNP d'un dossier de subvention pour le projet d'évaluation des risques psychosociaux.

Le conseil valide le document unique d'évaluation des risques professionnels et s'engage à mettre en place le programme d'actions correctives.

Après présentation par Pascal OHNIMUS et Pierre GEIST, le conseil prend acte du rapport au conseil municipal du rapport annuel 2016 sur la qualité et le prix du service d'eau et d'assainissement.

Après présentation par Pierre STEPHAN, le conseil prend acte du rapport annuel 2016 sur la qualité et le prix du service de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Le Maire informe les conseillers au sujet des groupes de travail qui vont se mettre en place par secteur dans le cadre du SCOT de la Bruche.

Claudine informe les conseillers au sujet du départ du curé NAKATALA au mois de septembre et de la fusion des communautés de paroisses.

Pierre STEPHAN informe les conseillers au sujet de la chasse et des dates de battues.

Le Maire informe les conseillers au sujet du RDDECI.

Le Maire informe les conseillers au sujet de l'avancement du projet de rénovation intérieure de la synagogue.

Claudine SCHICKELE informe les conseillers de l'intention de la commune de continuer à mettre en place les Nouvelles Activités Périscolaires pour l'année 2017/2018.

Christophe LENTZ souhaite sensibiliser les conseillers aux risques que représentent les arbres situés de part et d'autre de la départementale entre Westhoffen et Kirchheim. Le maire précise qu'une demande au Conseil Départemental pour enlever les arbres dangereux a été faite, sans succès à ce jour.